

SIVU D'AIZAC-LABASTIDE
Siège social : MAIRIE D'AIZAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 15 septembre 2025

Membres en exercice : 4
Présents : 4
Votants : 4
Pour : 4
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de la convocation: 08/09/2025

Le quinze septembre deux mille vingt-cinq à 10 heures 00 le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ecole AIZAC-LABASTIDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Christine SAUSSAC

Présents : Marie Christine SAUSSAC, Lucette MOULIN, Serge CAVIGGIA, Léa DEGUILHEM

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Léa DEGUILHEM

Objet : Tarifs et horaires garderie périscolaire pour l'année 2025-2026 à partir du 1er septembre 2025.

Madame la Présidente, propose de fixer les tarifs et horaires de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026, par rapport à la délibération n° DE_2024_009 du 26 septembre 2024 comme suit :

Les tarifs et les horaires pour l'année scolaire 2025/2026 seraient les suivants :

Soit : de 07h15 à 09h15 : **1,00 €** par enfant garderie à LABASTIDE SUR BESORGUES

de 16h15 à 16h50 : gratuit garderie à LABASTIDE SUR BESORGUES

de 16h50 à 18h15 : **1,00 €** par enfant garderie à LABASTIDE SUR BESORGUES

et **10,00 €** au-delà (exceptionnellement en cas de retard non signalé).

Après audition de cet exposé et échanges de vues, le Comité Syndical :

APPROUVE les tarifs ci-dessus applicables pour l'année scolaire 2025/2026 à compter du 1er septembre 2025.

La Présidente, Marie Christine SAUSSAC.

Fait et délibéré en Mairie d'AIZAC, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 15/09/2025

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
À VOCATION UNIQUE
ÉCOLE AIZAC-LABASTIDE

Date de transmission de l'acte: 16/09/2025
Date de reception de l'AR: 16/09/2025
007-250702552-DE_008_2025-DE
A G E D I